

# *Voie de contournement de Rouyn-Noranda – route 117*

Étude d'impact sur l'environnement

*Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement*



**Le 9 février 2010**

# Plan de la présentation

---

- ◆ Objectifs et localisation du projet
- ◆ Principales composantes du projet
- ◆ Principaux impacts et mesures d'atténuation
- ◆ Surveillance et suivi environnemental
- ◆ Coûts et calendrier de réalisation

# OBJECTIFS ET LOCALISATION DU PROJET

---

# Objectifs du contournement

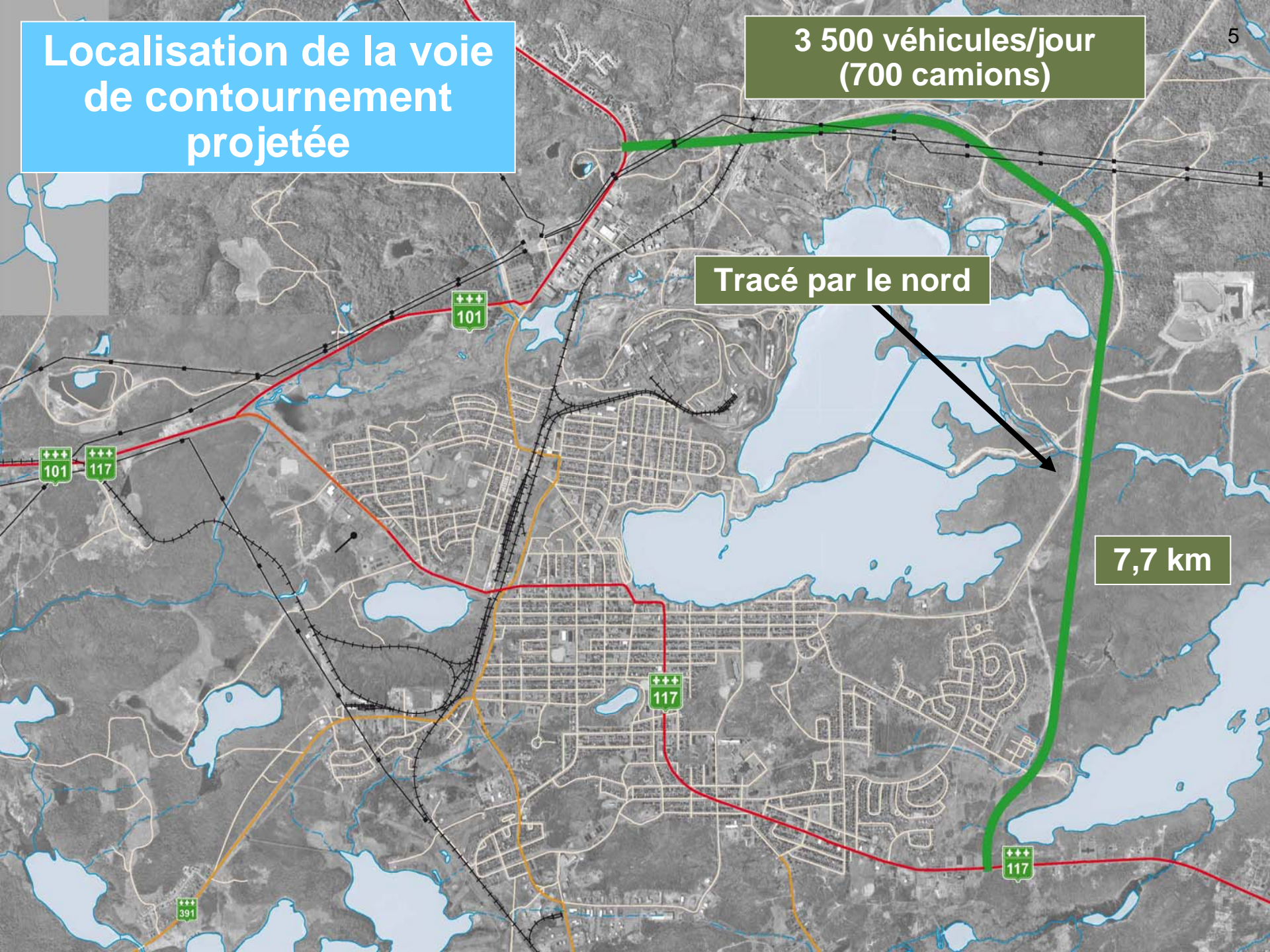
- ◆ Éliminer les conflits avec les activités urbaines du centre-ville
- ◆ Améliorer la sécurité et maintenir la fonctionnalité de la route 117
- ◆ Améliorer la qualité de vie globale des résidents de la ville de Rouyn-Noranda

# Localisation de la voie de contournement projetée

3 500 véhicules/jour  
(700 camions)

Tracé par le nord

7,7 km



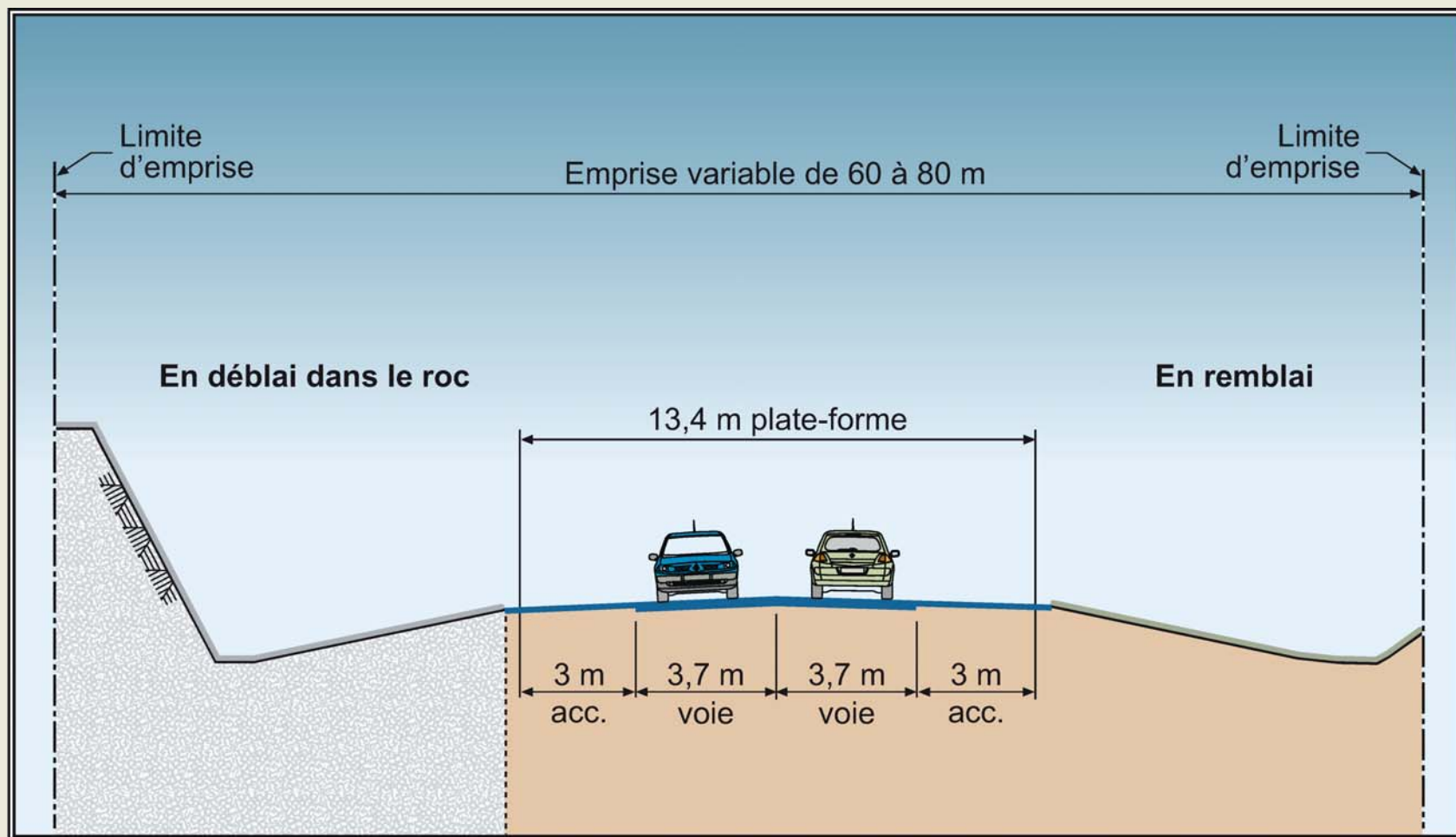
# PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET

---

# Tracé de la voie de contournement

- ◆ Route de 7,7 km à 2 voies contiguës
  - ★ Sauf lorsque des voies pour véhicules lents doivent être aménagées
- ◆ Vitesse affichée de 90 km/h
- ◆ Travaux importants de remblai et de déblai
  - ★ Pentes à respecter (relief très vallonné)
  - ★ Contraintes des sols (roc et faible portance)
- ◆ Emprise variable de 60 à 80 m, avec drainage ouvert et servitude de non-accès

# Section type du contournement





# Réseau de camionnage

- ◆ Nécessité d'une réglementation complémentaire à la voie de contournement
  - ★ Développée de concert avec la Ville
  - ★ Objectif de la réglementation :

***Inciter le maximum de camions à utiliser la voie de contournement***

# Simulation schématique

---



# PRINCIPAUX IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

---

# IMPACTS SUR LE MILIEU HUMAIN

---

## ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

## PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

### Acquisition de l'emprise

- 66 ha de terrains requis :
  - 49 % minières
  - 41% terres publiques
  - 10% terres privées

- Négociation de gré à gré
- Indemnisation
- Réduction de l'emprise face au Golf Noranda (mur de soutènement)

### Bâtiments

- Aucun bâtiment touché
  - Cour arrière réduite pour trois résidences

- Écran antibruit aménagé le long de la route 101

### 48 commerces sensibles au transit :

- Perte possible de 10 emplois
- Diminution possible du chiffre d'affaires de 1 %

- Signalisation
- Accès aux extrémités est (Larivière) et ouest (Rideau) pour les camions

## ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

## PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

### Limitation de l'accès au boisé pour les piétons

(secteur Montée du Sourire)

- Aucun statut officiel reconnu par la Ville

- Diverses options évaluées :
  - traverse à niveau : problèmes de sécurité
  - passage souterrain : plus de 1 M \$

### Fermeture de la rue des Lilas et prolongement vers Landry

- Détour de 1,1 à 1,4 km

- Temps de parcours additionnel d'environ 2 minutes

- Scénario alternatif a été étudié (entrée et sortie de la rue des Lilas)

### Paysage

- Percées visuelles possibles à quelques endroits

- Écran visuel au carrefour giratoire de la route 101
- Reboisement

# Ambiance sonore une fois la voie de contournement en service

Secteur de la rue des Lilas  
Actuelle : 64 dBA  
Future : 66 dBA  
Impact moyen devant être atténué (écran antibruit)

Secteur de la Montée du Sourire  
Actuelle : 45 dBA  
Future : 47-48 dBA  
Perturbation acceptable

117 actuelle et avenue Québec  
Plus de 60 dBA en ce moment  
Future : Réduction de 2 dBA

# AUTRES RÉPERCUSSIONS POSITIVES DU PROJET AU PLAN HUMAIN

## Transport

- Solution à des problématiques d'accidents sur la route 117 actuelle
- Temps de parcours plus rapide pour les usagers en transit

## Aménagement urbain

- Suppression des conflits avec la vocation du centre-ville

## Sentiers récréatifs

- Opportunité pour l'aménagement de nouveaux sentiers de quad, de motoneige et de vélo

## Économie locale et régionale

- Retombées économiques à prévoir lors de la construction



# IMPACTS SUR LE MILIEU PHYSIQUE

---

## ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

## PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

### Sols

- Contamination en surface
- Excavation de 30 000 m<sup>3</sup> de sols contaminés

- Disposition dans un site minier en région autorisée par le MDDEP
- Gestion conforme à la réglementation en vigueur

### Eaux de surface

- Risque d'altération, mais :
  - déjà contaminées par des métaux
  - ne servent à aucun usage

- Mesures pour limiter l'apport de sédiments durant les travaux
- Contrôle des risques de contamination par les hydrocarbures lors du chantier
- Végétalisation des abords routiers
- Aménagement des fossés

## ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

## PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

### Eaux souterraines

- Un seul puits pourrait être affecté, mais :
  - ne sert pas pour l'alimentation en eau potable

- Suivi du puits pour garantir une eau de même qualité et quantité

### Air ambiant

- Poussières résultant du chantier de construction
- Risque d'infiltration de monoxyde de carbone (CO) lors du dynamitage

- Abat-poussières utilisés
- Appareils mesurant les taux de CO (résidences/entreprises/infrastructures)

### Aspect positif du projet au plan de la qualité de l'air

- Réduction de l'émission de gaz à effet de serre (GES) de par une meilleure fluidité du trafic

# IMPACTS SUR LE MILIEU BIOLOGIQUE

---

## ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

## PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

### Habitat du poisson

- 10 cours d'eau à franchir
- 3 avec un potentiel d'habitat

- Application des critères de protection de la vie aquatique
- Contrôle des sédiments et de l'érosion durant le chantier
- Pas de travaux effectués dans les cours d'eau durant la fraie printanière
- Interdiction de circuler avec de la machinerie dans le lit des cours d'eau
- Conception des ouvrages de manière à laisser le libre écoulement
- Seuils ou chutes vont être évités lors des franchissements

## ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

## PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

### Autres espèces fauniques

- Absence d'espèces menacées, mais plusieurs espèces d'oiseaux présentes
- Risques de collision avec la grande faune

- Déboisement hors de la période de nidification de l'avifaune
- Déboisement et circulation de la machinerie limités aux aires de travail
- Signalisation adaptée pour éviter les accidents avec la faune (au besoin)

### Végétation

- Absence d'espèces menacées, mais perte de 40 ha en boisé
- 5 ha de milieux humides

- Récupération du bois commercial
- Balisage des aires à déboiser
- Restauration du couvert végétal
- Compensation de milieux humides

# SURVEILLANCE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL

---

# Surveillance durant les travaux

## ◆ Mesures générales de surveillance

- ★ Insertion des mesures d'atténuation dans le cahier des charges de l'entrepreneur
- ★ Rapport de surveillance environnementale
- ★ Application d'un plan de mesures d'urgence

## ◆ Programmes de contrôle particuliers à appliquer (dans les secteurs avoisinant des résidences)

- ★ Bruit
- ★ Travaux de dynamitage

## ◆ Plan de gestion de la circulation



# Suivi environnemental

## ◆ Lors de la mise en service

- ★ Suivi des niveaux sonores simulés
- ★ Suivi des eaux d'approvisionnement : s'assurer que le seul puits du secteur ne subisse aucun changement
- ★ Suivi des impacts économiques

# COÛTS ET CALENDRIER DE RÉALISATION

---

# Coûts du projet

- ◆ Acquisitions et déplacement des services publics
  - ★ 4,9 M \$
- ◆ Travaux, contingences et honoraires professionnels
  - ★ 70,4 M \$
- ◆ Coût total du projet
  - ★ 75,3 M \$

# Calendrier de réalisation projeté

## ◆ 2007-2010

- ★ Ensemble du processus d'évaluation environnementale et décret gouvernemental
- ★ Avant-projets préliminaire (2008) et définitif (2009-2010)

## ◆ 2010-2011

- ★ Plans et devis
- ★ Certificat d'autorisation de construction
- ★ Négociation des ententes et acquisitions
- ★ Déplacement des services publics
- ★ Début des travaux (automne 2011)

# Calendrier de réalisation (suite)

---

## ◆ 2011-2014

- ★ Exécution des travaux
- ★ Mise en service prévue à la fin 2013
- ★ Travaux complémentaires en 2014

# Fin de la présentation

---